

TOURISME DURABLE : L'OFFICE DE TOURISME PREND SES RESPONSABILITÉS LA DESTINATION GRANVILLE TERRE & MER RÉCOMPENSÉE

Déjà certifiée "Green Destination" pour ses actions engagées pour un tourisme plus durable, la Destination Granville Terre & Mer pousse le curseur et prend une nouvelle fois ses responsabilités ! En recevant hier soir le Trophée Horizons des Acteurs du Tourisme Durable dans la catégorie "Responsabilité sociétale", tout le travail de l'équipe motivée de l'office de tourisme - à travers un mécénat de compétences avec l'association Avril - et soucieuse de préserver son patrimoine naturel - à travers un programme pédagogique pour préserver l'estran - est récompensé. Ce prix montre une nouvelle fois qu'ensemble, par la création de synergies et la valorisation de bonnes actions, l'OT participe à l'évolution du tourisme vers des pratiques plus responsables.*

Une récompense qui répond à 2 enjeux : sensibiliser & préserver la biodiversité de l'estran

"Granville Terre & Mer, prenez le rythme des marées". Cette promesse territoriale forte directement liée au patrimoine naturel exige des actions concrètes de sensibilisation et de préservation. En tant qu'acteurs du tourisme et afin d'agir sur l'impact de ses actions sur l'environnement (promotion des grandes marées et de la pêche à pied loisir), l'Office de tourisme prend une nouvelle fois ses responsabilités et s'engage aux côtés de l'association Avril en associant leurs compétences vers un objectif commun : favoriser une pêche à pied de loisir durable. Sur le calendrier 2024 d'avril à octobre, les volontaires de l'OT formés par Avril ont ainsi coché 9 dates de grandes marées pour aller à la rencontre des pêcheurs à pied de loisir sur l'estran pour les sensibiliser aux bonnes pratiques.

Engagement Office de tourisme / Avril : un travail collectif vers des pratiques plus responsables

Grâce à la mise en place en 2024 d'une **convention de mécénat de compétences** établie sur 3 ans avec Avril, 6 salariés volontaires de l'Office de tourisme ont été formés pour aller rencontrer les visiteurs sur l'estran pendant les grandes marées sur leur temps de travail. Phénomènes des marées, coefficients, taille des coquillages, quantité, méthodes de pêche moins invasives... pendant quelques heures, les conseillers de séjours de l'OT mettent leur casquette de médiateurs pour sensibiliser les amateurs de pêche à pied au bas de l'eau. Leur travail permet aussi de recueillir des informations précises pour alimenter l'observatoire Manche Mer du nord : Les prochaines dates : 6 juin, 24 juillet - 21 août à Saint-Martin de Bréhal et 25 juillet à Champeaux.

L'association Avril :

Depuis 2014, l'association AVRIL en partenariat avec l'association APP2R mène des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation en faveur d'une pêche à pied de loisir durable dans le département de la Manche : Etude de la fréquentation des sites, diagnostic des pratiques de pêche à pied, évaluation des effets de la pêche à pied sur les milieux pêchés, pédagogie sur la réglementation de la pêche à pied de loisir. Depuis 2018, ces actions se déroulent dans le cadre de l'observatoire de la pêche à pied de loisir Manche - Mer du Nord animé par l'URCPIE de Normandie, avec le soutien de l'Office Française de la Biodiversité (OFB). Parallèlement, Avril participe au réseau littorea, animé par Vivarmor et le CPIE Marennes-Oléron, soutenu par l'OFB et la Fondation de France.

* Estran : Partie du littoral alternativement couverte et découverte par la mer.

LA DESTINATION TOURISTIQUE GRANVILLE TERRE & MER TOUJOURS EN ACTION

5 juin 2024 : Vainqueur du Trophée Horizons des Acteurs du Tourisme Durable (ATD)

Lauréat du prix dans la catégorie "Responsabilité sociétale" pour la **mise en place d'un mécénat de compétences pour la préservation de l'estran avec l'association Avril**. Ce trophée est soutenu par l'ADEME, ISTO, Circulab, Enercoop, Mouvement Impact France, l'UNAT, Food Index for Good, l'Office français de la biodiversité et Teragir récompense des initiatives à impact positif répondant aux principaux enjeux de la transition du tourisme.

L'association Acteurs du Tourisme Durable fédère l'ensemble du secteur touristique et est le premier réseau professionnel national visant à faire évoluer l'ensemble du secteur vers des pratiques plus responsables, par la création de synergies et la valorisation de bonnes pratiques.

Mai 2024 : Colloque national de la pêche à pied de loisirs à Le Château d'Oléron.

Unique représentant du secteur touristique de France, L'Office de tourisme de Granville Terre & Mer était présent au rendez-vous annuel de la pêche à pied de loisirs organisé par le réseau littoréa. Dans la continuité de ses engagements, l'OT a pu ainsi échanger avec des acteurs de l'environnement très à l'écoute pour aller vers une pêche à pied récréative durable.

2024 : Rédaction de la charte de régulation de la fréquentation sur l'archipel de Chausey

L'archipel des Îles Chausey est un site protégé à haute valeur environnementale avec des statuts divers et des situations complémentaires en termes de gestion et d'usages. La mise en place d'une charte - effective en juillet - vise à **réguler la fréquentation sur la Grande île de l'archipel** en agissant sur la jauge de passagers transportés par les compagnies maritimes, pour assurer à la fois la préservation du milieu naturel, de bonnes conditions d'accueil pour les visiteurs, la pérennité économique des compagnies maritimes et la tranquillité des îliens.

2023 : Certification Green Destination niveau Or

En 2023, l'Office du tourisme de Granville Terre & Mer obtient le niveau Or de la certification Green Destinations, reconnaissant ainsi le **travail engagé du territoire vers un tourisme responsable**. Ce label international est l'un des cinq reconnus à l'échelle internationale par le Conseil mondial du tourisme durable, accrédité par l'Organisation mondiale du tourisme.

TOURISME-GRANVILLE-TERRE-MER.COM

